

448

S. D. 240-16

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à modifier la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes.

(Nommée le 17 mars 1904.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : FOLLIET.
- 2^e — RÉPIQUET.
- 3^e — DEVELLE.
- 4^e — GARREAU. *Rapporteur*
- 5^e — Maurice FAURE. *Secrétaire*
- 6^e — BASSINET.
- 7^e — CASSOU. *Président*
- 8^e — LELIÈVRE.
- 9^e — Maxime LECOMTE.

21



1
Séance du 18 mars

=

M. Carron est nommé
président, M. Maurice Faure
secrétaire.

Sont présents : M. Carron,
Leherre, Maxime Lecomte,
Saneau, Deruelle, Maurice
Faure, Bassinet

Le projet de loi vote par
le chapitre en l'absence d'un
approbation sérielle.

M. Saneau est chargé de
présenter un rapport concluant à
son adoption pure et simple.

La séance est levée

Le Président

A. Lathou

Le Secrétaire,

Maurice Faure

Séance du 22 Mars

L'ordre du jour de la séance portés

La lecture du rapport de M. Garreau.

Lecture est donnée de son rapport par M.
Garreau.

Le rapport est adopté & sera déposé en séance.

La séance est levée à 3 heures.

Le Président,

A. Pothier

Le Secrétaire

André Folliet